Image not found or type unknown

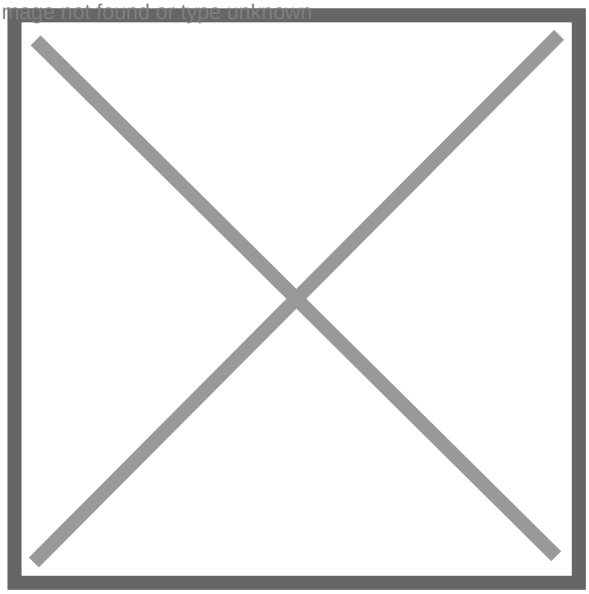

Problème maison en commun suite séparation difficile

Par **audrey01**, le **17/02/2011** à **18:42**

Bonjour,

J'ai acheté en septembre dernier une maison avec mon ami.

cette maison était la maison de ma grand mère. Ma maman qui a 2 autres soeurs et qui était alors propriétaire de la maison suite au décès de mes grands parents m'a fait donation de sa part. Concernant les 2 tiers restant, mon copain et moi avons fait un prêt.

Je suis donc propriétaire à 2 tiers et lui 1 tiers. Nous avions une relation tumultueuse et j'ai pris la décision difficile de le quitter en décembre dernier. Nous étions prêt tous les deux à signer les papiers chez le notaire pour une séparation à l'amiable. Mon copain, sachant que je tenais énormément à la maison, ne s'est pas opposé à ce que je la récupère naturellement puisqu'il s'agissait d'une maison de famille.

Cependant, les choses ont trainée un peu et depuis j'ai rencontré quelqu'un... Je suis sans doute un peu idiote de ne pas avoir été plus discrète mais bon, je ne peux revenir en arrière. Un des amis de mon ex nous a vu moi et mon nouveau copain et depuis, mon ex me fait vivre un enfer. Il refuse de signer quoi que ce soit. Il répète sans cesse qu'il veut me faire payer de l'avoir quitté et d'avoir rencontré quelqu'un d'autre en me faisant vendre la maison de ma grand mère de façon a ce que je souffre autant que je l'ai fait souffrir en le quittant. Il parle désormais de se tourner vers un avocat et de m'emmener en justice car je l'aurai soit disant arnaqué lors de la signature chez le notaire en apportant un apport personnel de 10 000 € par exemple et lui 0 euro... etc...

Le situation se complique vraiment, il crie un peu partout à la banque, au notaire, qu'il veut me

faire payer et qu'il veut faire vendre la maison...

J'ai été obligé de faire bloquer le compte commun de peur qu'il ne prenne tous l'argent qu'il y a dessus... du coup j'ai également du suspendre tous les travaux de ma maison qui n'est plus habitable pour le moment n'ayant plus d'électricité. J'ai également rassemblé tous ces affaires dans un garage auquel il a accès quand il veut néanmoins il menace tout de même de forcer la porte d'entrée si je refuse d être là le jour ou il viendra récupérer ses affaires et si je refuse de le faire entrer... il devient très agressif avec tt le monde.

j'ai besoin que l'on me guide sur ce que j'ai le droit de faire, idem sur ses droits et sur les options possible pour me sortir de cette situation car actuellement j'assume le crédit toute seule et n'ayant pas de gros revenus j'ai du mal a m'en sortir. Merci!!!!

Par **mimi493**, le **17/02/2011** à **19:03**

Il a le droit de refuser de vendre, vous devrez prendre un avocat et l'assigner au TGI pour demander l'attribution préférentielle (racheter sa part) et le juge établira la somme à verser. Au préalable, vous allez voir un notaire et vous lui envoyez, en LRAR, une proposition de rachat de sa part au prix de .... afin de faire cesser l'indivision. S'il ne répond pas, le notaire fera faire une sommation interpellative par huissier et s'il refuse de vendre, le notaire fera un PV de difficultés. Vous pourrez alors l'assigner au TGI.

S'il pénètre dans votre domicile (là où vous habitez), vous porterez plainte.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés